

## Coup d'œil sur la présence syndicale au Canada et dans les provinces, de 2017 à 2021

Par Camille Cimbalnik et Alexis Labrosse<sup>1</sup>

Selon les données de l'Enquête sur la population active (EPA)<sup>2</sup> de Statistique Canada, le taux de présence syndicale en 2021, comparativement à celui de 2020, est, en général, légèrement en baisse pour la majorité des provinces canadiennes (voir le tableau 1).

Les seules provinces ayant observé une hausse en 2021 par rapport à 2020 sont les suivantes: Terre-Neuve-et-Labrador (de 38,4 % en 2020 à 40,4 % en 2021) et le Nouveau-Brunswick (de 29,9 % en 2020 à 30,3 % en 2021). Dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, la hausse est plus forte dans le secteur privé que dans le secteur public (voir les tableaux 2 et 3). Dans la province du Nouveau-Brunswick, on observe plutôt une baisse du taux de présence syndicale dans le secteur privé, alors que ce taux n'a pas varié dans le secteur public. C'est la hausse de la part de l'emploi dans le secteur public qui explique que le taux de présence syndicale au total a légèrement augmenté dans cette province en 2021. Dans le reste des provinces, une faible baisse du taux de présence syndicale a été observée dans la dernière année.

Au Québec, le taux de présence syndicale a diminué d'un dixième de point de pourcentage, passant de 40,2 % en 2020 à 40,1 % en 2021. En observant la situation plus précisément et en comparant les secteurs, on voit que le taux dans le secteur public a également baissé d'un dixième de point de pourcentage, tandis que la baisse dans le secteur privé est plus marquée (soit six points de pourcentage).

M. Alexis Labrosse est économiste à la Direction des études et de l'information sur le travail (DEIT) et M<sup>me</sup> Camille Cimbalnik est étudiante à la DEIT.

<sup>2.</sup> Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, Tableau 14-10-0070-01, données excluant le secteur agricole. Le taux de présence syndicale correspond au pourcentage de personnes visées par une convention collective (qu'elles soient membres en règle ou non du syndicat) par rapport à l'ensemble des salariés et salariées.

Tableau 1 – Taux de présence syndicale au Canada et selon la province de 2017 à 2021

Province	2017	2018	2019	2020	2021
Québec	38,5	38,5	39,3	40,2	40,1
Terre-Neuve-et-Labrador	39,0	37,6	38,4	38,4	40,4
Manitoba	34,9	34,6	35,6	36,1	34,0
Saskatchewan	33,5	34,0	32,8	34,9	34,7
Île-du-Prince-Édouard	31,8	32,5	32,6	35,7	34,6
Nouvelle-Écosse	30,4	29,8	30,3	31,2	29,7
Colombie-Britannique	30,0	29,4	29,4	31,5	30,2
Nouveau-Brunswick	29,3	30,1	29,5	29,9	30,3
Ontario	27,0	26,4	26,5	27,3	26,9
Alberta	25,2	24,6	24,8	26,0	25,7
Ensemble du Canada	30,6	30,2	30,5	31,6	31,1

Tableau 2 – Taux de présence syndicale dans le secteur public au Canada et selon la province de 2017 à 2021

Province	2017	2018	2019	2020	2021
Québec	82,9	82,3	84,1	85,6	85,5
Terre-Neuve-et-Labrador	79,2	75,5	76,4	79,3	79,7
Manitoba	77,7	78,2	80,1	80,3	77,2
Saskatchewan	74,2	76,0	74,2	76,6	76,6
Île-du-Prince-Édouard	82,7	84,3	83,5	86,3	82,3
Nouvelle-Écosse	72,6	74,6	76,4	74,8	72,3
Colombie-Britannique	77,3	77,6	77,8	78,8	79,4
Nouveau-Brunswick	75,9	75,7	77,0	77,1	77,1
Ontario	70,9	70,0	70,4	72,8	72,1
Alberta	71,0	70,6	70,9	73,0	73,0
Ensemble du Canada	75,4	75,1	75,8	77,6	77,2

Tableau 3 – Taux de présence syndicale dans le secteur privé au Canada et selon la province de 2017 à 2021

Province	2017	2018	2019	2020	2021
Québec	23,4	23,7	24,0	23,7	23,1
Terre-Neuve-et-Labrador	21,5	20,4	20,1	17,6	18,9
Manitoba	17,1	16,2	17,1	16,7	15,6
Saskatchewan	15,7	15,5	14,2	15,2	15,0
Île-du-Prince-Édouard	8,6	8,8	8,3	8,9	9,2
Nouvelle-Écosse	13,0	11,9	12,4	12,6	11,5
Colombie-Britannique	16,8	15,7	15,7	16,0	14,5
Nouveau-Brunswick	11,2	11,9	10,3	9,6	8,9
Ontario	14,4	13,7	13,9	13,6	13,1
Alberta	11,4	10,9	11,1	11,1	11,2
Ensemble du Canada	16,5	16,0	16,1	16,0	15,4

Au Québec, en 2021, les taux de présence syndicale des femmes et des hommes étaient respectivement de 41,4 % et de 39,0 % (voir le tableau 4). Comme pour les années antérieures présentées dans le tableau 4, l'année 2021 représente toujours la même situation : écarts importants selon le secteur d'origine (public ou privé). En effet, dans le secteur public, les femmes sont davantage assujetties à une convention collective que les hommes (87,1 % contre 82,9 %); dans le secteur privé, elles le sont beaucoup moins (16,6 % contre 28,2 %). On remarque également que, dans le secteur public, l'écart entre le taux de présence syndicale des hommes et des femmes se creuse davantage en 2021.

De plus, pour l'année 2021, il y a eu des diminutions du taux de présence syndicale dans les groupes d'âge suivants : 15 à 24 ans, 25 à 54 ans et 65 ans et plus (voir le tableau 5). Inversement, on observe une augmentation du taux pour le groupe d'âge des 55 à 64 ans.

Tableau 4 – Taux de présence syndicale selon le secteur d'origine et le sexe au Québec de 2017 à 2021

Secteur d'origine	Sexe	2017	2018	2019	2020	2021
Privé	Femme	16,4	17,6	17,6	17,2	16,6
Privé	Homme	29,9	28,6	29,2	28,7	28,2
Public	Femme	85,3	83,6	86,1	86,4	87,1
Public	Homme	78,7	80,1	80,7	84,0	82,9
Privé et public	Femme	38,8	39,1	40,2	41,5	41,4
Privé et public	Homme	38,2	38,1	38,5	39,1	39,0

Tableau 5 – Taux de présence syndicale selon le groupe d'âge au Québec de 2017 à 2021

Groupe d'âge	2017	2018	2019	2020	2021
15 à 24 ans	24,1	23,0	26,0	26,9	26,3
25 à 54 ans	41,6	41,6	42,9	43,5	43,1
55 à 64 ans	40,9	41,9	39,6	40,1	42,6
65 ans et plus	30,8	29,1	26,6	31,5	28,5